



## École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes Centre d'Études Doctorales en Sciences des Technologies de l'Information et de l'Ingénieur

### Liste des pièces à fournir pour l'inscription en Doctorat Année universitaire 2023-2024

- CV détaillé
- Chemise à élastique de couleur verte
- 2 copies certifiées conformes de tous les diplômes après le BAC
- 1 copie certifiée conforme des relevés de note
- 1 copie certifiée conforme du Bac
- 1 Photocopie certifiée conforme de la CIN
- 1 Extrait d'acte de naissance
- 4 photos d'identité + 1 photo en format électronique à envoyer par mail à [cedoc-st2i@um5r.ac.ma](mailto:cedoc-st2i@um5r.ac.ma)
- Charte de thèse remplie et signée par le doctorant, le Directeur de thèse, le Responsable de la structure de recherche d'accueil et le Co-encadrant s'il existe.
- Pour les salariés
  - o Une attestation récente de travail
  - o Une attestation récente de salaire
  - o Frais d'inscription pour les doctorants salariés à payer auprès de la Trésorerie Générale du Royaume : N° du compte de l'ENSIAS : **310 810 1000 024 7019599 01 15**
- Pour les non-salariés
  - o Une attestation récente de l'impôt sur le revenu (IR) délivrée par la TGR et une attestation de non-immatriculation délivrée par la CNSS
  - o Certificat d'assurance « Études + Stages » pour les non-salariés couvrant l'année universitaire 2023-2024
  - o 200 dhs frais d'inscription

NB : Suite à la décision du conseil de l'université Mohammed V de Rabat, les doctorants salariés sont tenus de payer des frais d'inscription annuels allant de 3 000 dhs à 10 000 dhs selon le revenu net annuel du doctorant

Le dernier délai pour dépôt de dossiers de réinscription est le **30 Octobre 2023**